

Compte rendu de l'Assemblée Générale du SNGC du 17 mars 2017

Présents

Michel Salom, François Bertin-Hugault, Anne David Bréard, Tibère Cristéa, Claire Dutrey Dupagne, Christophe de Jaeger, Marc Hadjadj, Michèle Hébert-Demay, Bruno Laversin, Christian Le Provost, Amele Nafsi, Renaud Pequignot, Bernard Planques, Rose Marie Ragot, Bernard Ricour, Bruno Thibert, Danièle Vaschalde,

La réunion est ouverte à 14h00 par Michel Salom

Rapport Moral : Michel Salom

Rendez-vous politique

- Le SNGC a été reçu par le Directeur de Cabinet : P. Boistard
- Discussion autour de la loi adaptation de la société au vieillissement. La question principale est de savoir comment seront mis en œuvre ses chapitres, avec quels moyens financiers nécessaires ?
- Le Docteur Michel Salom Président du SNGC a été nommé au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age.

Site internet SNGC

Le site internet du SNGC a fait peau neuve, tant au niveau du fond que de la forme. Son utilisation est plus instinctive. La Société LIC nous a accompagnés et continue à être très présente lors de nos sollicitations.

Les annonces sont plus nombreuses qu'avant.

La secrétaire du SNGC souligne la nécessité pour chacun de faire apparaître des textes ou des réflexions personnelles. Le site ne pourra pas vivre sans cet effort qui appartient à chacun. La secrétaire du SNGC est à la disposition de tous les membres qui souhaitent intervenir sur le site. La secrétaire souligne que le SNGC doit faire un effort et ne pas se contenter de relayer les informations communiquées par AH. En aucun cas, cela ne saurait être suffisant pour faire vivre le site !

Membre de la CNSA

Un seul médecin Serge Reingewirtz membre du SNGC siège à la CNSA sur les 70 personnes élues

Participation du SNG à la Commission sur l'Aide à la personne- Commission établissement et services médico-sociaux-Commission des Finances- GR31.

SAJA

9 dossiers ont été traités en 2016.

Diminution du nombre de demandes d'intervention

Diminution de 44% des dossiers transférés au Sou Médical pour avis

Les demandes concernant l'hôpital ont augmentées de 78%

Beaucoup de demandes ne relèvent pas du juridique.

En 2017, seuls les adhérents pourront voir leur demande traitées.

Commission Validation des Acquis

Le nombre de demande de validation est en baisse.

La Commissions se réunit tous les 6 mois. En moyenne, à chaque Commission, 25 dossiers sont traités dont une majorité correspond à une demande faite par des ministères pour validations des étrangers. On peut craindre que seuls les étrangers puissent valider les acquis dans un avenir proche.

Point sur la spécialité

Pour rappel, au début des années 2000, il y a eu une harmonisation européenne permettant l'officialisation de la spécialité en Gériatrie. La Gériatrie est souvent choisie en deuxième partie dans un parcours professionnel. Les internes choisissant de valider le DESC à cette époque étaient minoritaires. La Commission de validation permet de pallier à ce manque sous couvert que les confrères aient obtenu la Capacité de Gériatrie et puisse faire état d'une formation continue.

Le nombre de place en DES est de 250 en 2017, ce qui est notoirement insuffisant, même pour alimenter les Services de Gériatrie Aigue. Le SNGC a demandé une réunion avec le CNOM pour établir de nouvelles règles. La réunion avait été annulée, une nouvelle rencontre est prévue en mai. Le SNGC poursuit son action.

CNP

Chaque spécialité est obligée de se fédérer en CNP. Chaque CNP représente chaque composante de sa spécialité.

Le président du CNPT de Gériatrie est le Professeur Jeandel

Le CNP de gériatrie propose des orientations prioritaires du DPC.

Une des questions principales concerne la fonction des médecins coordonnateurs ; doivent-ils faire de la coordination uniquement ou devraient-ils faire de la coordination et des soins ?

La discussion pourrait aborder les diplômes figurant dans le cursus. Selon les souhaits des médecins, plusieurs diplômes, au sein d'un même cursus pourraient leur être proposés.

Avenir Hospitalier

Le syndicat a obtenu plusieurs avis favorables :

- Prime d'engagement de services pour les spécialités et zones en tension
- Projet médical validé par l'ARS au sien des GHT
- Harmonisation des droits pour tous les statuts sur le PH (même droits sociaux)
- Prime d'exercice territorial
- Prime de revalorisation d'exclusivité pour un exercice public
- Encadrement progressif des prix de l'intérim

Avenir Hospitaliser poursuit ses revendications

Programme MobiQual

L'ANESM a été sollicité par la CNSA pour reprendre le programme MobiQual. L'ANESM n'a pas répondu favorablement à cette demande.

Le SNGC souligne que des millions d'euros auront été engagés pour un programme qui fait l'unanimité sans suite !!! C'est un gâchis !!!!

Le rapport moral du président du SNGS, Michel Salom, est approuvé à l'unanimité

Rapport financier : François Pinoche

Les réserves au 31/12/2015 étaient de 88.758 euros.

Concernant l'exercice de 2016 :

- Les recettes du 1er janvier au 31 décembre 2016 sont de 16.437 euros.
- Les dépenses s'élèvent à 35.782 euros.
- Le solde de l'exercice 2016 est de – 19 346 euros.
- Les réserves de 2016 sont de 69.412 euros

Le déficit de l'exercice 2016 est lié à la réfection du site du SNGC et à l'organisation de la journée d'information organisée le 2 juin sur la loi santé et vieillissement.

Le rapport financier du trésorier du SNGC, François Pinoche, est approuvé à l'unanimité.